



COMMISSION FEMININE

Procès-verbal

Réunion du 07 Novembre 2024 au siège du District - Metz

Présents : Adeline JANELA, Virginie MANSARD, Renée KLEIN, Amandine AUDIA, Enola LLUCH, Sophie LLUCH, Sandrine WAGNER, Dominique CASANOVA, Sébastien GRAEF, Henri VIGNERON, Philippe BERNAUD

Distanciels : Anne-Laure MAST, Caroline PIERSON, Nicolas GOUILLARD, Pierre BERSCHEID, Benoît LALLOUETTE, Kévin KLAM, Sébastien DANY

Excusés : Patrice GAERTNER, Jean-Luc SELMER, Mickael MAURICE

1. Confidentialité des échanges au sein de la Commission

Sébastien GRAEF ouvre la réunion et rappelle aux membres qu'ils sont tenus à un devoir de confidentialité et de réserve quant aux résolutions prises au sein de la Commission.

Les échanges et décisions lors des réunions ne sont valables qu'une fois diffusés sur le site du District Mosellan de Football qui reste le seul canal officiel d'informations aux clubs.

2. Communication / fonctionnement entre Commission et services du DMF

Trop de clubs adressent leurs doléances sur telle ou telle rencontre par mail à la Commission Féminine. Certains demandent aussi les décisions prises sur un match. L'interlocuteur pour les clubs concernant la compétition est le service Compétitions du DMF qui transmet aux services concernés.

Il est rappelé aux clubs que la FMI (feuille de match informatisée) doit être utilisée et correctement rédigée pour les réserves. Elles sont à confirmer et à adresser au service Compétitions du DMF (par mail ou lettre recommandée) tout comme les réclamations.

La Commission Administrative sera ainsi saisie et diffusera un PV informant les clubs des sanctions.

3. Retours sur les événements intervenus depuis la dernière réunion (24-09-2024)

Le site internet du DMF, organe officiel de diffusion, s'est enrichi de nouvelles rubriques dont celle concernant le foot féminin (Documents / Documents à télécharger / Foot féminin).

Le calendrier phase automne a été remis en forme par Virginie MANSARD et diffusé sur le site.

Le trombinoscope des membres de la Commission est en cours de finalisation et sera également diffusé après validation par le CD du 12.11.2024.

Un document "Catégories autorisées à jouer" est disponible et récapitule les règles en matière de qualification/participation des licenciées suivant les catégories.

Toutes ces publications ont pour but d'informer et d'aider les clubs dans leur activité quotidienne. Il faut orienter ceux-ci vers le site pour qu'ils trouvent les réponses à leurs questions.

4. Référent contrôle FMI pour sensibilisation des clubs

De nombreuses remontées d'informations sur les matchs de cette première partie de saison laissent apparaître des dérives et des manquements aux règlements de la part de certains clubs.

- ✓ Trop de feuille de match absentes,
- ✓ Feuilles de match papier envoyées à la Commission Féminine,
- ✓ Arrangements entre équipes concernant la participation de joueuses non qualifiées dans la catégorie d'âge, de joueuses U16F ou U17F évoluant en Sénior F sans sur-classement, de joueuses participant aux rencontres ne figurant pas sur la FMI, de joueuses évoluant sous fausse licence, de non-respect des règles de mutations,
- ✓ Changements de date de match trop fréquents, les clubs faisant évoluer les joueuses dans plusieurs catégories du fait d'un effectif trop restreint,
- ✓ Cas de clubs possédant 2 équipes qui ne respectent pas les règlements sur les restrictions de participation en équipe inférieure.

Pour rappel, la FMI doit être utilisée pour toutes les rencontres, championnat et coupe. Les feuilles papier doivent être envoyées au service Compétitions et non à la Commission Féminine.

Avant de prendre des engagements en début de saison, les clubs doivent s'assurer d'avoir l'effectif nécessaire dans chaque catégorie pour ne pas constamment bouleverser les calendriers.

Pour les rencontres susceptibles d'être à risque, Sophie LLUCH, représentante des arbitres, suggère aux clubs de demander la désignation d'un arbitre auprès de la Commission Départementale des Arbitres.

Pour que l'équité et l'éthique sportives soient respectées, la Commission décide la mise en place d'un référent FMI dont l'objectif est de contrôler les différentes feuilles de match du week-end pour alerter et sensibiliser les clubs sur leurs manquements et d'informer le service Compétitions en cas d'irrégularités. Ce poste est proposé à Philippe BERNAUD et un accès à Foot2000 sera demandé pour l'exécution de cette tâche.

La Commission Féminine prévoit également davantage de contrôles sur le terrain en se rendant sur les stades lors des matchs.

5. Compte-rendu de réunion avec la Technique

Le groupe de travail concernant le football animation s'est réuni, avec les participations d'Adeline JANELA, membre du CD, Virginie MANSARD et Pierre BERSCHIED, référents football animation de la Commission Féminine, Sébastien GRAEF, président de la Commission Féminine, Sébastien DANY et Kévin KLAM, CDT.

Plusieurs constats ont été faits.

- ✓ Souvent les clubs trouvent des joueuses mais pas d'encadrants pour s'en occuper,
- ✓ Les plateaux féminins foot animation ont de moins en moins d'équipes,
- ✓ Certaines filles jouent en mixité sur les plateaux masculins du fait de distances importantes à parcourir ou pour assurer l'existence même de l'équipe.

Des propositions sont faites pour redynamiser et rendre plus attractive la pratique.

- ✓ Informer les joueuses sénior des dates et lieux des futurs rassemblements animation féminins et les convier à y assister afin de susciter des vocations pour l'encadrement,
- ✓ Prendre contact avec les joueuses ayant arrêté la pratique depuis quelques années,
- ✓ Le prochain plateau U10F du 23 novembre, dans le cadre de l'opération "Un enfant, Un jouet", regroupera les deux secteurs (Metz-sidérurgie et Houiller-montagne). Il se déroulera au gymnase de Faulquemont sur le créneau 13h à 17h, confirmé par Benoît LALLOUETTE. Virginie MANSARD et Pierre BERSCHIED contacteront les clubs pour connaître leur disponibilité, et Sébastien DANY se chargera de la communication aux clubs,
- ✓ Le 21 décembre est prévu le Noël des Féminines au Five de Moulins-les-Metz.

6. Validations pour CD du 12.11.2024

Divers documents établis par la Commission sont à envoyer au Comité Directeur pour validation avant la tenue de sa réunion du 12 novembre.

- ✓ Coupes de Moselle U15F à 8 et U18F à 8

Seules 4 équipes U15F et 5 équipes U18F sont engagées dans ces coupes.

Malgré tout, la Commission Féminine souhaite que cette compétition se déroule et adopte le principe d'un "mini-championnat" sur une journée durant laquelle les équipes se confrontent l'une à l'autre. Les équipes placées aux deux premières places seront qualifiées pour la finale de chaque coupe.

Un appel à candidature pour l'organisation de cette journée est fait aux 9 clubs engagés.

Un courrier exposant cette formule a été rédigé en ce sens et sera envoyé au service Communication pour diffusion aux 9 clubs concernés dès validation par le CD.

- ✓ Calendrier de la phase printemps

Le calendrier est établi et transmis au CD. Après validation, Sébastien GRAEF enverra au service Communication la publication à transmettre aux clubs et à mettre en ligne.

La dernière journée de Coupe de Moselle, phase de groupe, a été déplacée du week-end des 7 et 8 décembre 2024 au week-end des 1 et 2 mars 2025 afin de récupérer une journée supplémentaire pour les matchs remis.

- ✓ Journée Départementale

La Journée Départementale est programmée le 24 mai 2025 et restera sur le même format que les saisons précédentes.

- ✓ Accessions / Rétrogradations saison 2024/2025

Les différents scénarios suivant les catégories sont répertoriés dans le document et acceptés par la Commission. Il sera transmis au CD. Après validation, Sébastien GRAEF enverra au service Communication la publication à transmettre aux clubs et à mettre en ligne.

- ✓ Futsal

Enola LLUCH et Sandrine WAGNER proposent leur candidature à la Commission Futsal pour représenter la Commission Féminine.

7. Point règlements phase printemps

La procédure pour le changement des règlements incluant une proposition au Comité Directeur et une adoption lors d'une Assemblée Générale du District fait que ce point n'est pas d'une urgence immédiate mais reste une priorité pour le déroulement correct des compétitions.

Tous les règlements seront revus et corrigés avant la tenue de la prochaine Assemblée.

8. Période d'engagement phase printemps

Cette phase printemps permet aux clubs l'engagement d'équipe nouvelle ou aux équipes ayant fait forfait général en première phase d'intégrer à nouveau la compétition. Ces engagements sont ouverts du 19 décembre 2024 jusqu'au 31 janvier 2025.

Sébastien GRAEF enverra au service Communication la publication à transmettre aux clubs.

9. 2^{ème} tour Festival Foot U13F – Intégration FC Sarrebourg

Du fait que l'équipe U13F du FC Sarrebourg évolue en championnat d'Alsace, elle n'est pas engagée au Festival Foot U13F du District Mosellan.

Le 1^{er} tour s'étant déjà déroulé, la Commission Féminine prend la décision de ne pas l'intégrer dans le Festival Foot U13F du DMF mais donne son accord, si nécessaire, au FC Sarrebourg pour participer au Festival Foot U13F du District d'Alsace de Football.

10.Clubs d'accueil pour les finales de Coupe de Moselle 2024/2025

Un appel à candidature pour l'accueil et l'organisation des finales de Coupe de Moselle va être envoyé aux clubs par le service Communication.

Celles-ci se dérouleront le samedi 14 juin 2025, pour le football à 8, et le dimanche 15 juin 2025, pour le football à 11.

11.Prochaine réunion

La prochaine réunion est programmée le mercredi 5 février 2025 dans les locaux du CA Boulay.

12.Clôture > Sébastien GRAEF

Sébastien GRAEF remercie l'ensemble des membres pour leur présence et leur travail dans l'avancée des dossiers.

Sébastien GRAEF, Président Commission Féminine

Philippe BERNAUD, Secrétaire